

Présentation. Vieillesse et enjeux locaux

Jean-Paul SANDERSON*, Mélanie BOURGUIGNON*, Thierry EGGERICKX**

Depuis plusieurs décennies, les scientifiques ont alerté les pouvoirs publics sur le vieillissement des populations et ses conséquences politiques, sociales et, surtout, économiques. Ce vieillissement, à l'œuvre dans les pays occidentaux depuis le 19^{ème} siècle et observé dans la plupart des pays, a pour origine l'allongement de l'espérance de vie et la baisse de la fécondité. Il en résulte une société où le poids des individus âgés est de plus en plus important.

Le vieillissement, un phénomène planétaire

Au début des années 1990, cette question est devenue un objet central dans les débats portant sur les thématiques de population (Loriaux et *al.*, 1990). Elle constitue un enjeu politique essentiel pour nombre de pays, y compris pour les pays en développement, à la table desquels cette problématique s'est plus récemment invitée. Pour ces derniers, les enjeux présumés risquent d'ailleurs d'être d'autant plus cruciaux que la croissance des effectifs de ce groupe d'âge y sera plus rapide que dans le reste du monde (Dupâquier, 2006 ; Eggerickx et Tabutin, 2001). Par ailleurs, elle se produit, souvent, dans un contexte de grande précarité et de quasi absence de système de sécurité sociale, alors que les priorités sont souvent accordées à d'autres défis sociaux de taille (scolarisation, mortalité, prise en charge des orphelins, etc.) (Lefevre, 2014 ; Briaud 2014).

Ainsi, si avec 3,4 % de personnes âgées de 65 ans et plus, l'Afrique semble, aujourd'hui, assez peu concernée par le vieillissement, ce chiffre devrait dépasser les 5 % en 2050 et atteindre 12 % en 2090, selon les perspectives

* Centre de recherche en démographie, Université catholique de Louvain (Belgique)
Courriel : jean-paul.sanderson@uclouvain.be; melanie.bourguignon@uclouvain.be

** Centre de Recherche en Démographie, Université catholique de Louvain (Belgique) et Fonds National de la Recherche Scientifique (FNRS, Belgique)
Courriel : thierry.eggerickx@uclouvain.be

des Nations Unies (tableau 1). Par rapport aux autres continents, ce chiffre relatif paraît dérisoire puisque partout ailleurs, le seuil des 23 % serait dépassé en 2090, avec des évolutions plus ou moins rapides. En 1950, l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Océanie comptaient déjà plus de 7 % de personnes âgées de 65 ans et plus, contre à peine la moitié pour les autres continents. Aujourd'hui, alors que ce pourcentage n'a quasiment pas bougé pour l'Afrique, il a par contre doublé en Europe et en Amérique latine et augmenté significativement en Amérique du Nord. C'est surtout dans les prochaines années que le vieillissement relatif va s'accélérer pour l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine qui devraient connaître un triplement voire même un quadruplement de leur poids relatif d'ici 2090. Cela étant, l'analyse des effectifs bruts montre, dès 1950, une croissance du nombre d'individus âgés en Afrique, atteignant, selon les projections des Nations Unies, environ 400 000 en 2090, soit le 2^e groupe le plus important après l'Asie.

Tableau 1. Proportion de personnes âgées de 65 ans et plus de 1950 à 2090

Année	Afrique	Asie	Europe	Amérique latine	Amérique du Nord	Océanie
1950	3,2%	4,1%	8,0%	3,5%	8,2%	7,4%
1970	3,1%	3,9%	10,5%	4,1%	9,6%	7,1%
1990	3,2%	5,0%	12,7%	4,9%	12,3%	9,1%
2010	3,4%	6,8%	16,3%	6,8%	13,2%	10,7%
2030	4,1%	11,6%	22,4%	12,0%	20,4%	15,3%
2050	5,9%	17,4%	26,9%	19,3%	21,8%	17,9%
2070	8,5%	21,9%	26,9%	25,8%	23,6%	20,3%
2090	12,1%	24,9%	28,3%	29,4%	25,7%	23,9%

Source : Population Prospects, NU, 2012

Ces évolutions par continent laissent percevoir un autre phénomène. En 2010, les Africains de 65 ans et plus représentent à peine 7 % de la population mondiale âgée, l'Asie et l'Europe se partageant la première et deuxième place dans ce classement. Mais, en 2090, l'Afrique pourrait accueillir plus de 21 % des 65 ans et plus, alors qu'en raison du déclin démographique, l'Europe ne représenterait plus que 8 % des effectifs (tableau 2).

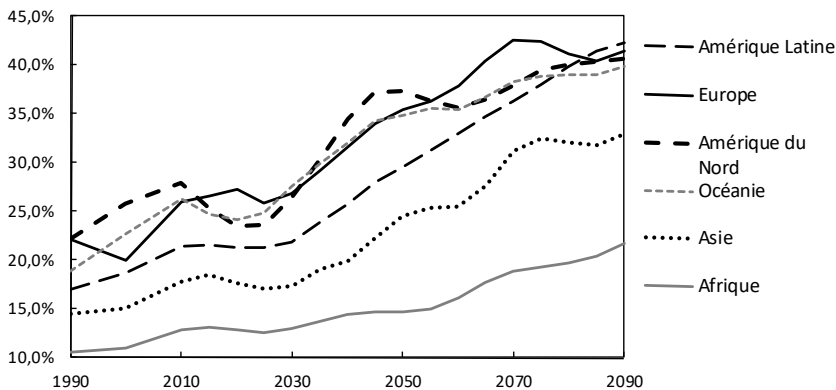
Tableau 2. Répartition de l'effectif des personnes âgées de 65 ans et plus par continent de 1950 à 2090

Année	Afrique	Asie	Europe	Amérique Latine	Amérique du Nord	Océanie	Monde
1950	5,7%	44,1%	34,0%	4,6%	11,0%	0,7%	100%
1970	5,7%	41,6%	34,8%	6,0%	11,2%	0,7%	100%
1990	6,1%	48,2%	27,9%	6,6%	10,5%	0,7%	100%
2010	6,7%	53,6%	22,8%	7,6%	8,6%	0,7%	100%
2030	6,9%	58,1%	16,9%	8,8%	8,5%	0,7%	100%
2050	9,4%	60,5%	12,8%	10,1%	6,5%	0,7%	100%
2070	14,3%	58,7%	9,5%	10,8%	6,0%	0,7%	100%
2090	21,2%	54,0%	8,2%	10,0%	5,8%	0,7%	100%

Source : Population Prospects, NU, 2012

Ces chiffres cachent encore une autre réalité : la population âgée vieillit de plus en plus. On observe effectivement que quelle que soit la région, la part des individus très âgés (80 ans et plus) ne cesse de croître au sein de la population âgée (65 ans et plus). L'indice de séniorité montre notamment qu'en 2010, l'Europe, l'Amérique du nord et l'Océanie se caractérisent par une population âgée de plus en plus vieillie : environ 25 % des individus de 65 ans et plus ont en réalité 80 ans ou plus. En 2090, dans ces mêmes régions, l'indice de séniorité avoisinerait des niveaux proches de 50 % (figure 1).

Figure 1. Indice de séniorité (80+/65+) de 1990 à 2090



Source : Population Prospects, ONU, 2012 ; calcul : UCL-DEMO

Ces évolutions résultent du fait que l'augmentation de l'espérance de vie s'est doublée d'une augmentation de l'espérance de vie en bonne santé (sans incapacité). En Belgique et en France, par exemple, celle-ci se situe autour de 73 ans (sexes réunis) (Caradec, 2010 ; Lannoye, et Lypszic, 2000). Cet âge indique une nouvelle charnière dans la vie des individus : si 65 ans correspond approximativement dans de nombreux pays à l'âge légal au départ du marché du travail (même si dans les faits, il demeure plus précoce ; Sanderson, 2014), ce n'est, en moyenne, que plus tard que surviennent les problèmes de santé liés à la vieillesse. La mesure du vieillissement ne peut donc se limiter à l'évolution de la proportion des 65 ans et plus, mais doit aussi intégrer l'évolution de la part du quatrième âge, soit via l'indice de séniorité (rapport des 80 ans et plus à la population âgée de 60 ans et plus), soit simplement au travers de la proportion de personnes âgées de 80 ans et plus. En 1950, celles-ci représentaient à peine 1 % de la population des continents les plus touchés par le vieillissement (Europe, Amérique du Nord et Océanie). Aujourd'hui, leur poids relatif a partout triplé, voire quadruplé, exception faite du continent africain où leur poids relatif demeure inférieur à 0,5 %. Cette évolution très rapide va se poursuivre et il paraît aujourd'hui essentiel de prendre cette évolution en compte si on ne veut pas revivre le scénario actuel, avec les systèmes de pension qu'il faut réformer dans l'urgence faute d'avoir anticipé les changements.

Le vieillissement de la population est donc bel et bien, aujourd'hui, un fait mondial avec lequel il faut et il faudra composer, et ce d'autant plus que le groupe des « âgés », les 65 ans et plus, n'est pas un groupe homogène et que son importance et son évolution posent un ensemble d'enjeux complexes et d'intérêts multiples.

Enjeux nationaux vs. enjeux locaux

L'ensemble de ces évolutions démontre qu'au niveau national, sur le plan économique, il s'agira, dans les pays dits « développés », de trouver des solutions pour maintenir un système de sécurité sociale devant assumer des coûts des retraites et de soins de santé de plus en plus élevés. Dans les pays du sud, il s'agit davantage de mettre en place et d'étendre au plus grand nombre un système de sécurité sociale afin d'assurer les pensions

et les soins de santé à tous, dans des contextes socio-économiques difficiles, de surcroît marqués par de forts taux de chômage chez les jeunes (Gansaonre et Mouté, 2014).

Sur le plan sociologique, se pose également la question de la place de la personne âgée au sein de la société avec une réflexion à poursuivre autour des âges de début de retraite et de début de la vieillesse (qui survient de plus en plus tardivement). Si la question de la retraite a été largement traitée par les chercheurs, avec notamment des réflexions sur les liens intergénérationnels, l'aide des grands-parents aux petits-enfants, l'investissement dans le monde associatif et l'aide des néo-retraités à leurs propres parents devenus très âgés, la problématique de la vieillesse reste en chantier, même si des travaux existent sur la dépendance, la question de la place des « grands âgés » et les enjeux socio-économiques liés à la prise en charge et la mise en place de soins de longue durée dans les sociétés européennes et plus lointaines (voir par exemple Assous, 2001 ; Le Bihan 2013 ; Ennuyer, 2013).

Toutefois, les enjeux du vieillissement ne se situent pas uniquement aux échelles mondiale et nationale. Différents travaux ont mis en évidence une spatialisation importante du phénomène du vieillissement à l'échelle infranationale (Léger, 2011 ; Harzo, Le Nulzec, 2007). À plusieurs reprises, nous avons par exemple démontré à l'échelle de la Belgique l'existence d'un vieillissement inégal au sein des populations locales, d'inégalités de santé parmi les populations âgées et d'habitudes de résidence particulières (Bourguignon et *al.*, 2014). Globalement, ces particularités locales résultent des processus de migrations internes qui, sous le couvert de barrières sociales (via le prix du logement, l'accès aux infrastructures, etc.), favorisent l'accès de certains groupes de population à des espaces locaux particuliers.

Ces différences ne sont pas sans conséquence au niveau local puisque la présence importante de générations d'aînés, voire de grands aînés, dans certaines localités implique ou impliquera la nécessité de développer des infrastructures et des services orientés vers ceux-ci. Ainsi, à l'heure où le vieillissement de la population et le déséquilibre induit entre actifs et inactifs poussent certains gouvernements à prendre des mesures pour réformer leur système de financement des pensions et d'autres à vouloir déve-

opper des systèmes de sécurité sociale, le vieillissement, voire le sur-vieillessement de certains espaces soulève de nombreuses questions dépassant le simple cadre de la comptabilité démographique ou économique.

Ces vieillissements différenciés impliquent des enjeux en termes de conditions de vie des personnes âgées (isolés, en couple, en institution, dans des logements vétustes ou de qualité...), de relations intergénérationnelles (contacts avec les enfants, capacité à migrer pour résider à proximité de ceux-ci...), de services offerts au niveau local (en termes de mobilité, de soins médicaux, d'aide à domicile, de transports, de simples tâches de « brico-dépannage », d'offres en milieu institutionnalisé...), d'accès au logement adapté et de besoins à rencontrer. Ces problèmes ont amené les pouvoirs publics, mais aussi des initiateurs privés, à imaginer des solutions originales et parfois même innovantes (développement de modes alternatifs d'habitat, de nouveaux services...).

L'un des principaux apports des articles de ce numéro des *Cahiers de démographie locale* est précisément d'appréhender certains de ces enjeux au niveau local ainsi que les réponses envisagées par le monde politique. Le point commun de ces différents articles, par ailleurs l'une des caractéristiques essentielles de la démographie locale, est de situer leurs propos au croisement des disciplines que sont la démographie, la sociologie, l'aménagement du territoire, la santé publique ou encore l'histoire.

Ces articles montrent la complexité de la question et la multiplicité des enjeux du vieillissement. On peut les répartir selon quatre thématiques : les migrations, les besoins locaux liés au vieillissement, les réponses apportées par le monde politique et, enfin, l'évolution du phénomène depuis les années 1970. Les articles ont été regroupés selon ces thématiques de manière à présenter des sous-ensembles cohérents offrant, sur un même sujet, des éclairages différents, soit en raison de la problématique abordée, soit en raison du cadre géographique couvert.

La question des **migrations des personnes âgées**, voire très âgées, renvoie inévitablement à la distribution spatiale du vieillissement sur les territoires nationaux et à l'inéluctable spatialisation des besoins.

P. Pistre examine la structure spatiale et la migration résidentielle des retraités en France. En lien direct avec la sociologie, il analyse les comporte-

ments de mobilité selon le groupe social, inscrivant les trajectoires migratoires dans les parcours de vie individuels (Elder, 1999). Il insiste sur le rôle des populations retraitées dans les reprises rurales contemporaines.

L. Nowik et A. Bringé analysent les parcours migratoires de personnes âgées de 75 à 85 ans depuis leur 55^{ème} anniversaire. Les auteurs tentent ici de mettre en évidence que l'allongement de l'espérance de vie et de l'espérance de vie en bonne santé (Lannoye, et Lypszic, 2000), impliquant le report des problèmes liés à la dépendance aux grands âges, suscite la mise en place de stratégies d'anticipation en vue de palier à la perte d'autonomie et d'assurer le maintien à domicile.

C. Lagarde et M. Ramos-Gorand s'intéressent chacune à la migration d'entrée en institution. Alors que les deux premiers articles s'intéressaient aux migrations de retraite, ces deux auteures abordent la question des migrations de fin de vie. C. Lagarde étudie la situation en milieu rural, analysant dans un premier temps les motivations expliquant le choix du lieu de destination. Elle souligne l'importance de l'ancrage local de la personne âgée (durée de vie dans la résidence antérieure) qui est susceptible d'influencer son choix. Elle s'intéresse ensuite à la place des établissements pour personnes âgées en milieu rural dans le tissu socio-économique local.

M. Ramos-Gorand propose quant à elle une lecture plus géographique de ces migrations analysant l'impact de la distance au travers de deux approches : par la distance géographique et par la distance administrative. Elle met en évidence l'intérêt et la complémentarité des deux approches. L'article souligne le choix de la proximité comme premier facteur tout en évoquant les contraintes d'éloignement liées à l'absence d'établissement adapté à des besoins spécifiques. Elle renvoie inévitablement à la question de la répartition de l'offre sur le territoire français, soit à un problème d'aménagement du territoire.

Enfin, M. Bertrand soulève la question du vieillissement au Mali au travers de l'analyse de la situation de migrants maliens à Bamako dans un contexte socio-économique particulièrement défavorable. Pour ces migrants venus du monde rural, se pose la question du maintien des solidarités intergénérationnelles en l'absence de régime de protection sociale.

La deuxième partie analyse la **répartition spatiale de l'offre et de la demande** de services à destination des personnes âgées.

M. Bourguignon, T. Eggerickx et J.-P. Sanderson analysent la situation prévalant en Wallonie, à une échelle spatiale très fine, celle des communes. Après avoir caractérisé ces territoires du point de vue, d'une part, de l'importance des besoins et, d'autre part, de l'offre de services, ils confrontent les deux analyses de manière à mettre en évidence les espaces où l'écart entre offre et demande est le plus important.

F. Cornuau et F.-X. Devetter, dans une optique un peu similaire, analysent l'offre de services de maintien à domicile en parallèle avec le vieillissement des départements.

Ces deux approches révèlent la complexité de l'analyse tant dans la définition et l'identification des services pris en compte que dans complexité des facteurs influençant l'offre de service comme le degré d'urbanisation, le niveau socio-économique des habitants de la commune,... Cette partie renvoie explicitement aux politiques publiques nationales, régionales et, surtout, locales.

La troisième partie analyse les **réponses politiques**.

L'article de F. Sandron étudie la réponse des autorités publiques à la nécessité de garantir l'accès aux soins de santé dans un territoire particulièrement enclavé et peu dense, celui de Mafate sur l'île de la Réunion. La réponse assez originale a permis de garantir l'accès aux soins tout en maintenant un coût supportable pour la collectivité.

Dans un tout autre contexte, T. Moolaert et G. Houioux étudient la manière dont l'initiative « Villes amies des aînés », lancée par l'OMS dès 2006, a été transposée en Wallonie aux communes urbaines et rurales. Ils analysent une douzaine de projets dans un contexte faisant état de la variabilité des réponses tant du point de vue de leur forme que de la manière de les produire.

La quatrième partie s'intéresse à la question du **vieillissement dans une optique plus démographique**.

Le texte d'A. Moreau et de R. Schumacher présentent les résultats d'une nouvelle méthode de projections démographiques et analysent les conséquences de l'évolution future du vieillissement démographique sur la structure des ménages privés et sur la demande de logements dans les cantons suisses de Vaud et de Neuchâtel. Une attention toute particulière

est accordée aux transformations affectant les ménages des personnes âgées.

Le texte de M. C. Sousa Gomes, A. Azevedo, M. J. Guardado Moreira et I. Baptista retrace l'évolution du vieillissement au niveau local et régional au Portugal depuis les années 1950. Les auteures soulignent notamment la spécificité portugaise liée à la situation politique ayant prévalu jusqu'en 1975.

L'ensemble de ces articles traite de cette thématique particulièrement importante et d'actualité qu'est le vieillissement des populations. Chacun à leur manière, ils mènent une réflexion sur des aspects particuliers liés aux enjeux démographiques, politiques, socio-économiques ou culturels. Ils sont porteurs d'un éclairage singulier et original sur les modifications liées à ce vieillissement des populations d'Europe, d'Afrique, du milieu rural, du milieu urbain... Ces approches locales sont utiles à plus d'un titre. Reposant sur le parti pris que la « globalisation explicative » masque tout un versant de la compréhension des phénomènes de population, la démographie locale alimente en aval le secteur de l'action politique. Elle pose une série de constats, propose des éléments d'explications et formule des recommandations que l'analyse agrégée serait incapable à elle seule de produire. Elle fournit ainsi un ensemble d'éléments mobilisables par les acteurs publics pour construire et motiver objectivement leurs décisions.

Références bibliographiques

ANTOINE P., GOLAZ V. (éds.), 2010, « Vieillir au Sud : une grande variété de situations », *Autrepart*, n° 53, pp. 3-15.

ASSOUS L., 2001, « Soins et aides de longue durée aux personnes âgées : une mise en perspective internationale », *Revue française des affaires sociales*, n° 2, pp. 211-231.

BOURGUIGNON M., EGGERICKX T. et SANDERSON J.-P., 2014, *Vieillesse démographique, offre et demande de services en Wallonie*, Working paper de l'IWEPs, n° 17.

BRIAUD T., 2014, *La vieillesse au Burkina Faso : l'aporie d'une définition ? La personne âgée entre définitions à géométrie variable et définition normative*, Communication présentée au XVIII^e colloque international de l'AIDELF à Bari (Italie), 26 au 29 mai 2014.

CARADEC V., 2010, *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Armand Colin, collection « 128 », Paris.

DUPAQUIER J., 2006, « Le vieillissement dans le monde », *Bulletin de l'Association des Anciens et Amis du CNRS*, n° 42.

EGGERICKX T., TABUTIN D., 2001, *Le vieillissement démographique dans le monde. Historique, mécanismes et tendances*, Document de Travail du Département des Sciences de la Population et du Développement, n°14.

ELDER, G. H., 1999, *Children of the Great Depression: Social change and life experiences*, Boulder: Westview Press.

ENNUYER B., 2013, « Enjeux de sens et enjeux politiques de la notion de dépendance », *Gérontologie et société*, n° 145, pp. 25-35.

GANSAONRE R.J., MOUTE C., 2014, *Comment les trajectoires de vies actives des parents s'imbriquent avec celles de leurs enfants ?*, Communication présentée au XVIII^e colloque international de l'AIDELF à Bari (Italie), 26 au 29 mai 2014.

HARZO C., LE NULZEC F., 2007, *Prise en compte du vieillissement par les politiques publiques et les actions privées dans l'aire urbaine de Lyon : état des lieux de l'action locale et des synergies entre acteurs*, Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise.

LANNOYE, F. ET LYPSZIC, B., 2000, *Le vieillissement en Belgique : données démographiques et implications économiques*, Liège, Working papers du CREPP, n° 4.

LE BIHAN B., 2013, « La politique en matière de dépendance. En France et en Europe : des enjeux multiples », *Gérontologie et société*, n° 145, pp. 13-24.

LEFÈVRE C., 2014, *Les dispositifs de retraite universelle non contributive dans les pays du Sud : Un facteur d'évolution du système d'âges et du statut des personnes âgées*, Communication présentée au XVIII^e colloque international de l'AIDELF à Bari (Italie), 26 au 29 mai 2014.

LÉGER J.-F., 2011, « L'évolution sociodémographique des villes moyennes de 1968 à 2006 », *Espace populations sociétés*, 2011/3, pp. 557-576.

LORIAUX, M., REMY, D. ET VILQUIN, E. (éds), 1990, *Populations âgées et révolution grise. Les hommes et les sociétés face à leurs vieillissements*. Chaire Quetelet 1986, Louvain-la-Neuve.

SANDERSON J.-P., 2014, « La réforme des retraites en question : le vieillissement démographique justifie-t-il de se limiter au recul de l'âge légal à la retraite ? », *Revue belge de sécurité sociale*, n° 1, pp. 3-19.